

# Saint-Gratien à la pointe du combat anti-islam : l'exposante voilée virée de son stand ! Reconquista !

écrit par Christine Tasin | 24 décembre 2018



Que cela fait du bien de lire ça...

Il est clair que la roue tourne, que le vent se met à souffler du bon côté.-, et pas seulement à Saint-Gratien, même si cette ville, grâce à ses deux derniers Maires, est bien placée dans la lutte pour notre identité contre l'islam.

**Le Maire de Saint-Gratien en personne qui vient prier une exposante de porter une tenue neutre ou de dégager... Le pied !**

C'est **Julien Bachard**, le maire (Lr) de Saint-Gratien, en personne qui a demandé à une exposante de confession musulmanede quitter le **marché de Noël** organisé par la Ville.

La scène a eu lieu le 30 novembre alors que le maire procédait à l'ouverture de la manifestation de tradition chrétienne. Il était accompagné de la **sénatrice (Lr) Jacqueline Eustache-Brinio** et de Francis Docquincourt, maire adjoint délégué au commerce.

# Gâteaux et bonbons

L'exposante concernée avait réservé un chalet pour une **vente de pâtisseries et confiseries**.

*« C'est le service municipal organisateur de l'animation qui m'a contactée et proposé de disposer d'un stand à ce marché de Noël », commence par préciser **Zekiye Yildirim**, l'exposante expulsée.*

*« Je suis arrivé à 9h30. J'ai eu un bon accueil des membres de l'organisation, qui m'ont vue telle que je suis. Les clefs du chalet m'ont été remises. J'ai installé et décoré l'espace de vente. J'étais prête à l'ouverture du marché à 15h, des visiteurs sont venus découvrir mes produits. Tout se passait pour le mieux, jusqu'à 18h et l'arrivée du maire et de sa délégation », raconte l'Argenteuillaise, originaire de Sannois.*

C'est à ce moment que la journée a viré à l'**indignation** pour Zekiye, qui était venue avec l'un de ses quatre enfants.

*« Monsieur Docquincourt est venu vers moi pour me dire, d'une façon gênée, qu'il était désolé de me faire savoir que mon foulard ne passait pas. « Comprenez-moi j'ai des directives ! », m'a-t-il dit », rapporte-t-elle. « J'ai demandé ce qui m'était alors proposé. « Soit vous mettez un bonnet, soit vous vous faites remplacer par quelqu'un d'autre », m'a-t-on suggéré. »*

Lire l'ensemble de l'article ici :

[https://actu.fr/ile-de-france/saint-gratien\\_95555/val-doise-viree-marche-noel-parce-porte-foulard-islamique\\_20445351.html](https://actu.fr/ile-de-france/saint-gratien_95555/val-doise-viree-marche-noel-parce-porte-foulard-islamique_20445351.html)

Naturellement, des spécialistes férus de droit essaient, à la fin de l'article, de nous expliquer que le Maire aurait tort,

que le Marché de Noël, quoiqu'organisé par la Mairie, ne relèverait pas du service public, que... et patati et patata.

Tiens, encore de l'occupation pour le CCIF...

**Mais, outre le plaisir de voir la peur changer de camp, ce qui nous importe ici ce sont toutes ces petites victoires, ici ou là, qui montrent que les Français n'en peuvent plus de l'islam et que élus et entreprises sont peu à peu obligés d'en tenir compte.**

Et que cela arrive à Saint-Gratien, c'est que du bonheur, puisque le précédent Maire s'était battu comme un beau diable ou plutôt une belle diablesse à de multiples reprises contre l'islam. Cela s'est terminé moult fois au tribunal...

Jacqueline Eustache-Brinio avait commencé, en 2011, par refuser une salle pour le ramadan... elle avait été condamnée et obligée de fournir une gymnase. Jugement ahurissant : *« Une commune ne peut rejeter une demande d'utilisation d'un tel local au seul motif que cette demande lui est adressée par une association dans le but d'exercer un culte »*, prononce-t-il dans son ordonnance. Le juge considère au contraire que le refus ainsi avancé par la mairie de Saint-Gratien est *« manifestement illégal et porte une atteinte grave aux libertés de réunion et de culte qui sont des libertés fondamentales »*. Et condamnation par le Conseil d'Etat qui plus est !

Cela ne l'avait pas arrêtée, elle avait signalé qu'elle boycottait les magasins de sa ville avec des salariées voilées.. <http://www.leparisien.fr/argenteuil-95100/vendeuses-voilees-la-maire-de-saint-gratien-appelle-au-boycott-des-magasins-08-06-2016-5866901.php>

A nouveau traînée au tribunal, elle avait, cette fois, gagné.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/06/09/coup-de-chapeau-a-u-maire-de-saint-gratien-qui-boycotte-les-magasins-avec-voilees/>

Enfin, l'année dernière, elle avait gagné la troisième manche, les musulmans obligés de casser les aménagements illégaux d'un pavillon transformé en mosquée en toute illégalité :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/04/30/enfin-lassociation-musulmane-de-saint-gratien-condamnee/>

Cette femme a été élue sénateur en septembre 2017 et c'est donc Julien Bachard, l'homme qui vient d'expulser une voilée, qui l'a remplacée à la tête de la Mairie.

Pourvu que ça dure ! Saint-Gratien, un modèle pour la France !

**Pendant ce temps, en Vendée, La Mie Câline revient sur le tout halal... Un abattoir halal est interdit...**

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/23/enorme-victoire-d-eric-dick-la-mie-caline-proposera-dorenavant-aussi-du-non-halal/>

**Et à l'étranger c'est pas mal...**

Entre les Danois qui obligent les candidats à la naturalisation à serrer la main, qui renvoient chez eux les "migrants" somaliens qui ne risquent plus rien chez eux, qui ont décidé d'expulser sur une île les délinquants étrangers et les Grecs qui menacent carrément Erdogan d'aller lui chatouiller les moustaches s'il essaie de leur prendre un petit îlot proche de ses terres, on se régale...

**On sent un vent de Reconquista souffler sur la France, sur l'Europe...**

Macron et le Pacte de Marrakech n'y pourront rien. Cela fait près de 15 ans que nous tirons la sonnette d'alarme et on dirait que cela commence à donner des fruits... Il a fallu le temps, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

